



**AESH : EN COURRIER AR OU PAR MAILS, NE SIGNEZ TOUJOURS PAS LES AVENANTS !**

**Les AESH réuni-es en AG ce 21 janvier ont, de nouveau, voté à l'unanimité la poursuite de LA GRÈVE la semaine prochaine !**



Après 10 jours de mobilisation et de grève, les AESH du Val-de-Marne ont pris connaissance ce 21 janvier des échanges entre la DSDEN et l'intersyndicale reçue en audience la veille.

**Résultat : mépris et aucune avancée de la part de la DSDEN !**

**Renforçons la grève et la mobilisation  
Pour un statut de fonctionnaire et un vrai salaire,  
Pour le retrait des avenants et l'abandon des PIAL,**

**Participons nombreux-ses à  
l'Assemblée Générale des AESH  
Jeudi 27 JANVIER à 10h00  
à la Maison des Syndicats de Créteil**

**Le rapport de force est engagé ! Il est en faveur des AESH !**

**AMPLIFIONS LE RAPPORT DE FORCE POUR GAGNER :  
METTONS-NOUS EN GRÈVE  
et participons au cortège des AESH,  
derrière notre banderole, lors de la manifestation  
parisienne du 27 janvier.**

Depuis le 10 janvier, la mobilisation et la contestation des avenants qui dégradent encore des conditions de travail précaires des AESH ne faiblit pas. Avec les syndicats du 94 SNUDI-FO, SNFOLC, SNUipp-FSU, SNES-FSU, CGT Educ'action, CGT Enseignement privé et SUD Education, des dizaines de collègues sont en grève pour l'annulation des avenants et le statut. Après une nouvelle mobilisation réussie à Paris le 20/01, où notre cortège intersyndical 94 a été remarqué, la délégation intersyndicale a été reçue par les représentants de la DASEN.

### **Une audience sans réponse et sans avancée**

Nous avons, une fois encore du rappeler les engagements non tenus lors des dernières audiences ou groupe de travail. Nous avons réaffirmé les revendications pour un vrai statut de fonctionnaire, un vrai salaire, pour l'annulation des avenants, l'abandon des PIAL, pour des garanties écrites de la DSDEN sur les 21 heures, les 2 établissements maximum et la prise en compte du second emploi.

**Aucune des revendications pourtant portées depuis septembre n'a été satisfaite !  
Ils osent encore répondre qu'ils réfléchiront à nos demandes.**

Les représentants de la DASEN nous ont donc annoncé qu'ils ne pouvaient pas augmenter la quotité horaire des AESH du 94 (actuellement à 57 % une des plus faibles de France) car le nombre de postes attribués par le Ministère au département n'étaient pas suffisants pour cela. Face à la crise sanitaire, ils nous ont assurés que des masques avaient été distribués à l'ensemble des AESH malgré nos témoignages qui montrent que ce n'est pas le cas partout.

### **Quelques éclaircissements cependant :**

- autour de 20 % des avenants (DSDEN) ne sont toujours pas signés ainsi que la plupart de ceux envoyés par le lycée mutualisateur. Un délai supplémentaire a été accordé pour la signature des avenants et de leur propre mots « **nous n'avons aucun intérêt à nos séparer des AESH** ». Il y aurait des entretiens individuels avec accompagnement syndical en cas de non-signature mais rien n'est encore organisé.
- un nouvel avenant sera envoyé aux AESH-co sans mention du PIAL (puisqu'ils n'en relèvent pas) et avec la précision de l'affectation dans l'école dans laquelle se trouve leur ULIS la semaine prochaine
- « nous sommes parmi les derniers départements à ne pas avoir mis les PIAL en place » et c'est tant mieux ! **Notre mobilisation a permis de mettre un coup de frein sévère à leur mise en place !**
- les emplois du temps ne doivent pas être complétés par l'AESH, ni par la coordinatrice du PIAL ou par l'enseignante-référente (ERSEH). Nous avons rappelé le droit à ce sujet : seul l'IEN ou le chef d'établissement pour le second degré sont habilités à élaborer votre emploi du temps en tenant compte de vos contraintes personnelles (lieu de résidence, moyens de transport, second emploi).

### **Une Assemblée Générale unie**

Les AESH réuni.es ce 21 janvier en AG ont voté à l'unanimité pour :

- la **poursuite de la grève la semaine prochaine et son élargissement**. Pour cela, les AESH, soutenu-es par les organisations syndicales, ont décidé d'intensifier la diffusion d'informations auprès de leurs collègues et des parents d'élèves, dans les écoles et établissements scolaires du département, avec les supports conçus par le comité d'organisation de la grève. Les collègues en grève ne restent ainsi pas seul-es et se retrouvent pour faire ensemble les tournées d'établissements.
- la **préparation et la participation d'un cortège « AESH 94 en grève »** dans la manifestation du 27 janvier
- une nouvelle **assemblée générale des AESH se tiendra le 27 janvier à 10h00** à la Maison des syndicats, suivi d'un départ collectif pour la manifestation à Paris.

### **Vous n'êtes pas seul-e dans la grève !**

La caisse de solidarité créée depuis 15 jours assure le soutien financier aux grévistes. Elle est conséquente (près de 8000 euros) et permettra par la solidarité de compenser les retraits de salaires pour les AESH. Lien vers la caisse Leetchi : <https://www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la-greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne>

### **N'ayez pas peur d'être prélevé-es tout de suite de vos jours de grève !**

Les jours de grèves seront prélevés sur salaires à partir du mois de février (au plus tôt) et par fractionnement au fur et à mesure des mois. Les AESH grévistes pourront faire remonter aux organisations syndicales leurs différents bulletins de salaires pour bénéficier de la caisse de solidarité.

### **N'ayez pas peur des pressions sur la signature des avenants !**

La seule forme légale d'envoi des avenants est par voie postale avec accusé de réception. Les avenants envoyés par mail par le lycée mutualisateur de Gagny n'ont pas de valeur juridique. Ne pas répondre. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas signé, aucune pression : l'administration n'est toujours pas prête à vous recevoir en entretien !

### **Refusez de répondre aux injonctions des faux chefs !**

Ni les coordinatrice de PIAL, ni les enseignant.es référent.es (ERSEH) ne sont les supérieurs hiérarchiques des AESH et ne peuvent donc imposer l'emploi du temps (qui doit respecter les 21h et 2 établissements maximum) ou de vous faire signer les avenants sous la contrainte.

### **Protégez-vous et réclamez votre matériel !**

Les masques (chirurgicaux et FFP2) et autotest doivent être distribués aux AESH au même titre qu'aux enseignant.es

## **Quelques rappels :**

Ainsi, nous invitons les AESH de tout le département à élargir la grève, communiquer le plus possible.

**Pour l'abandon des PIAL et l'annulation des avenants !**

**Pour un statut de fonctionnaire et un vrai salaire,**

**MANIFESTATION**

**derrière la banderole AESH 94**

**Jeudi 27 janvier à Paris**

**Départ à 14h de la Place de la Bastille**